

De l'audace...

Le président de la République, François Hollande, a inauguré la nouvelle usine Blue Solutions du groupe Bolloré, à Ergué-Gabéric, le 20 septembre.

Cette usine fabrique les batteries électriques des voitures *Bluecar* et des bus *Gruau*. Ce déplacement intervenait quelques heures après le discours du Président, en ouverture de la conférence environnementale, et quelques jours après l'annonce des 34 plans de « reconquête industrielle », qui placent la voiture électrique parmi les priorités.

Ces plans incarnent les grandes priorités stratégiques de la France. C'est à Ergué-Gabéric que seront fabriquées les batteries du XXI^e siècle. Il y a près de vingt ans, Vincent Bolloré a eu l'intuition que l'avenir de l'automobile passait par la voiture électrique. Il a eu de l'audace et a investi près de 2 milliards d'euros dans la recherche pour parvenir à créer des batteries qui puissent stocker l'énergie électrique et celle produite par des éoliennes ou des panneaux photovoltaïques. Car, au-delà de la motorisation des *Bluecar* et des bus *Gruau*, les batteries produites à Ergué-Gabéric ouvrent des perspectives dans bien d'autres domaines et, en particulier, les maisons totalement autonomes qui pourront produire de l'électricité et la stocker, et ainsi ne plus être tributaires des réseaux électriques.

L'enjeu de l'inauguration de cette usine dépassait largement la Cornouaille et même la France, a souligné le président de la République. Ce qui se joue à Ergué-Gabéric, c'est le rôle que pourra jouer notre pays dans la mondialisation de l'énergie. Et la production de cette batterie aura aussi des répercussions sur l'avenir de la filière

automobile qui va devoir s'adapter à cette nouvelle donne. Car, la voiture électrique va modifier toutes nos habitudes. À cet égard, François Hollande s'est félicité de l'accord intervenu entre *Renault* et *Bolloré*.

François Hollande a rendu hommage à l'audace dont a su faire preuve Vincent Bolloré, à un moment où peu de monde croyait en l'avenir de la voiture électrique. « **Maintenant, l'État doit accompagner cette réussite industrielle** », a précisé le président de la République.

D'abord, en envoyant un message clair aux consommateurs pour qu'ils s'équipent de voitures électriques et en imposant l'achat de véhicules de ce type dans les commandes publiques. Ensuite, l'État peut accompagner le développement des bornes électriques de manière à ce que tous les utilisateurs puissent utiliser les voitures électriques. Enfin, les efforts de recherche pour améliorer encore la puissance des batteries seront possibles grâce au crédit impôt-recherche.



« L'État doit accompagner ce projet »

À l'issue de l'inauguration de l'usine et de son intervention, le président de la République a pu échanger avec les salariés de l'entreprise. D'ici quelques mois, 300 à 350 embauches pourraient intervenir.

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 26/09/2013



Dossier de la semaine

**Enthousiasme
et sérénité**



Vie de la Fédération

**L'enjeu des
Européennes 2014**



Interview

Informez-vous!

Avec Jean-Christophe Sarrot

Cumuls

Comment se fait-il que 25 sénateurs socialistes aient voté un amendement co-signé par l'UDI et l'UMP qui autoriserait les sénateurs à cumuler leur mandat et une fonction exécutive locale ?

Les adhérents du Parti Socialiste ont pourtant déjà voté sur ce sujet. Et, de mémoire de militant, aucune motion n'a jamais défendu le cumul. Dans son 48^e engagement, François Hollande annonçait qu'il « ferait voter une loi sur le non-cumul des mandats ».

Alors ? Le mouvement vers la fin du cumul est inéluctable. Certains papy peuvent être tentés de faire de la résistance, mais il n'est pas possible que certains s'affranchissent des décisions prises collectivement. Il en va de la crédibilité de la majorité et de l'image du Sénat, heureusement redorée grâce au travail de nombreux sénateurs socialistes, en particulier ceux du Finistère.

Égalité femmes/hommes



Najat Vallaud-Belkacem est intervenue à la fête de la rose de la première circonscription, quelques jours après l'adoption par le sénat du projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le Parti Socialiste, par les voix de sa porte-parole, Laurence Rossignol, et de sa secrétaire nationale aux Droits des femmes, Adeline Hazan, s'est félicité de cette adoption. « Cette loi-cadre est le premier texte transversal sur les droits des femmes : il permet à l'égalité femmes-hommes de franchir une nouvelle étape de progrès, en luttant de manière globale contre les inégalités entre les femmes et les hommes », ont-elles souligné.

Le Parti Socialiste a salué les améliorations apportées au projet de loi par la discussion parlementaire et notamment par les amendements d'origine socialiste, au premier rang desquels l'extension du périmètre du délit d'entrave à l'IVG, à l'information sur l'avortement. Le Parti Socialiste se réjouit également de la création d'une obligation unique de négocier sur l'égalité professionnelle dans l'entreprise et de l'extension de l'utilisation du téléphone d'urgence aux victimes de viol.

À Quimper, la ministre a réaffirmé sa détermination pour rendre effectives un certain nombre de mesures, comme l'interdiction, pour les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale, d'accéder aux marchés publics. De même, les amendes pour les partis qui ne respectent pas la parité seront doublées.

Pour faire vivre pleinement la parité les fédérations sportives, les chambres d'agriculture et les chambres de commerce et d'industrie devront, elles aussi, atteindre la parité dans leurs instances.

Il n'est pas normal que les hommes ne prennent pas plus de congés de paternité et la loi les incitera à le faire pour que les femmes ne soient plus systématiquement les seules à interrompre leur carrière.

Il n'est pas non plus acceptable que des femmes divorcées, élevant seules leurs enfants ne puissent pas percevoir la pension alimentaire que leur doit leur ex-mari. Pour y remédier une garantie publique contre les impayés de pensions alimentaires sera mise en place.

Enthousiasme et sérénité

Najat Vallaud-Belkacem, l'une des ministres les plus sollicitées pour participer à des fêtes de la rose ou animer des réunions publiques, était le 22 septembre salle du *Chapeau rouge*, à Quimper, pour la première édition de la fête de la rose de la première circonscription.



À l'écoute avec des associations

À cette occasion, la ministre a pu échanger avec les adhérents du PS, mais aussi avec des représentants d'associations comme l'*Abri côtier* de Concarneau, la *Ligue des Droits de l'Homme* ou *Marche en corps*, association de Quimperlé qui lutte contre l'excision au Mali. « Nous ne jugeons et ne condamnons personne mais nous sommes pour l'abolition de l'excision qui est une mutilation que rien ne justifie », a expliqué la présidente de l'association, Koudedia Keita, à la ministre. Pour soutenir cette initiative, Najat Vallaud-Belkacem a accepté d'être la marraine d'une marche qui partira de Paris, le 24 novembre. Sur une question comme l'excision, qui constitue toujours un tabou, il est important d'en parler le plus possible de manière à provoquer les discussions.

Mais la fête de la rose a aussi permis à la ministre, à Bernard Poignant, maire de Quimper, et à Jean-Jacques Urvoas, député de la circonscription, de prendre le temps de faire le point sur l'actualité politique.

Les Français ne se sont pas trompés de bulletin, le 6 mai 2012. « C'est toujours dans les situations difficiles qu'ils font confiance à la gauche », a rappelé le maire de Quimper : 1936, pour faire face aux périls fascistes et nazis, 1945 pour reconstruire le pays, 1954 et 1956 pour faire la paix en Indochine et en Algérie. Mais aussi en 1981, pour résister aux mouvements de dérégulation ultralibérale qu'on sentait monter, avec les élections de Reagan et Thatcher.

En 2012 aussi, les Français ont fait confiance à François Hollande, car ils savaient que seule la gauche pourrait redresser le pays, dans la justice. « Et c'est bien la tâche à laquelle s'est attelée la majorité », a confirmé Jean-Jacques Urvoas. Pour le député de Quimper, il faut expliquer cette action car les Français connaissent la gravité de la situation économique et sociale du pays. Face à une droite qui ne recule devant rien pour rabaisser le débat, les socialistes doivent redoubler d'efforts et faire œuvre de pédagogie.

C'est également ce qu'a fait la porte-parole du gouvernement qui a appelé les adhérents du PS à aborder les campagnes municipales avec enthousiasme et sérénité. Car, depuis que la gauche est arrivée au pouvoir, elle a lancé les chantiers qui permettront le redressement du pays, son désendettement et le retour de la croissance. « La société française est en train de changer. On ne doit pas se laisser impressionner par la pression médiatique qui pousse au pessimisme », a indiqué la ministre, qui a tout de même mis en garde contre des signaux politiques inquiétants, émis par la droite et l'extrême-droite.



Près de 300 personnes au Chapeau Rouge

« Mais pour l'emploi, la croissance, l'éducation, la sécurité et la justice, le logement, nous avons ou nous sommes en train de mettre en place les outils qui permettront demain de mieux vivre. » Mais il ne s'agit pas de discours vite prononcés et vite oubliés. Il s'agit de créations de postes dans l'éducation nationale, dans la police, de la mise en place de la banque publique d'investissement, de lois pour encadrer les loyers. Tout ça prend du temps et les électeurs de François Hollande sont impatients. C'est pour cette raison que les militants socialistes ont un rôle d'explication essentiel à jouer, pour bien faire comprendre qu'il y a ceux qui vocifèrent et ceux qui agissent. 🇫🇷

L'enjeu des européennes 2014

Tout commence en Finistère. Y compris la campagne des élections européennes puisque la délégation socialiste française au Parlement européen a choisi notre département, et, plus précisément, Concarneau, pour organiser, en collaboration avec le BREIS et les City groups, sa première réunion de rentrée, les 11 et 12 octobre.



Andrew Lincoln et Nicole Ziegler, conseillère générale de Concarneau

Chaque année, la délégation socialiste au Parlement européen, présidée par Catherine Trautmann, se réunit en séminaire. Cette année, elle a choisi d'organiser cette rencontre à Concarneau.

Le vendredi 11 octobre à 20h30, avec Isabelle Thomas, elle animera une réunion publique sur les enjeux des élections européennes de juin 2014. Intervenant juste après les Municipales, ce scrutin pourrait apparaître « secondaire » aux yeux des électeurs. Pourtant il revêt une

importance particulière, compte tenu du rôle que joue et que va être appelé à jouer le Parlement. À la fête de la rose du 15 septembre à Quimperlé, Isabelle Thomas a lancé un SOS européen : « **L'Europe est en danger ! 48% des jeunes de moins de 25 ans ne lui font plus confiance. Voilà le résultat de la politique menée par la droite, majoritaire à la commission, au conseil et au Parlement** ».

« Pourtant, et ce sera l'objet des ateliers organisés le lendemain samedi 12 octobre, l'Europe a un rôle très important à jouer dans la vie quotidienne des citoyens », explique Andrew Lincoln, du City group de Brest.

Les députés ont choisi de consacrer leurs travaux aux questions liées à l'alimentation et à l'agro-alimentaire en abordant des sujets comme « La sécurité alimentaire, l'agriculture et l'agroalimentaire : quels nouveaux enjeux pour l'agriculture et l'agroalimentaire? », « Les dégâts du dumping sur nos politiques alimentaires » et bien sûr, puisque la rencontre se déroule à Concarneau, « Les productions maritimes : autonomie alimentaire et développement durable ».

Rencontre ouverte à tous les adhérents, inscription à psebrest@gmail.com

Interview

Informez-vous !

Avec Jean-Christophe Sarrot

Avec « **En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté** » (éditions **Quart Monde**), nous avons voulu informer les lecteurs, tordre le coup aux rumeurs et permettre des débats sur ce que signifie, aujourd'hui, la pauvreté, explique Jean-Christophe Sarrot, co-auteur de cet ouvrage.

un tel succès que nous avons décidé de publier ce livre de questions/réponses, pour informer le grand public, mais aussi pour permettre de lancer des débats sur des bases incontestables. Cette méthode fonctionne. Il y a quelques mois circulait sur internet un faux tableau qui tentait de faire croire que quelqu'un qui touchait le RSA gagnait autant qu'un salarié au SMIC. Ce montage a été vu 100 000 fois. Avec Rue89 nous avons dénoncé, chiffres à l'appui, cette supercherie et notre article a été vu 600 000 fois.

Cap Finistère : Quelles sont, selon vous, les principales idées reçues qu'il convient de dénoncer ?

Jean-Christophe Sarrot : Dans notre livre, nous abordons des sujets comme les minima sociaux, le logement, l'immigration ou la sécurité sociale et la santé. Mais il me semble vraiment important de lutter contre les préjugés qui consistent à laisser croire que, parce qu'on est pauvre, on serait de mauvais parents, de mauvais salariés et de mauvais voisins.

Ces préjugés conduisent à un cercle vicieux qui enferme les pauvres dans des ghettos. En outre, ces préjugés empêchent de nous interroger sur les manières de vraiment changer les choses et d'aider concrètement à sortir de la pauvreté.

Il faut faire confiance aux personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté et qui souhaitent vraiment s'en sortir.

En savoir plus : <http://www.atd-quartmonde.fr/>



Cap Finistère : Pourquoi avez-vous ressenti le besoin de publier ce livre ?

Jean-Christophe Sarrot : Ce projet est né il y a un peu plus d'un an, à l'occasion des campagnes électorales (Présidentielle et Législatives) où de nombreux préjugés circulaient. Nous nous sommes aperçus que nous restions bouche bée devant certaines affirmations totalement mensongères. Nous avons donc cherché et publié des éléments de réponse qui contredisaient les idées reçues. Cette initiative a remporté

Cap Finistère : Sur quels critères avez-vous sélectionné les questions ? Et sur quels éléments vous basez-vous pour y répondre ?

Jean-Christophe Sarrot : Nous avons demandé à des membres d'ATD de nous indiquer ce qu'ils entendaient le plus souvent et nous avons ainsi établi une liste de stéréotypes. Ensuite, nous avons consulté des statistiques, des rapports, des travaux universitaires pour obtenir des réponses argumentées.

Agenda

28 septembre
9 h 30 à 16 h 45 :
Journée de rentrée de la Fédération, salle du Roudour à Saint-Martin-des-Champs.

7 octobre
18 h 30 : **Conseil fédéral.**

8 octobre
20 h 00 : **Réunion du City group Quimper Cornouaille au siège de la Fédération à Quimper.**

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1018 - Vendredi 27 septembre 2013
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Libération de Brest



Le 19 septembre, Kader Arif, ministre des Anciens combattants, a participé aux cérémonies du 69^e anniversaire de la libération de Brest. C'est en effet le 19 septembre 1944, après 43 jours de siège et de combats acharnés, que la Résistance et la 2^e division d'infanterie de l'armée américaine ont libéré la ville.

À travers cette cérémonie, le ministre des Anciens combattants a rendu hommage à tous les résistants. *« la transmission de la mémoire est un devoir pour faire partager, avec les jeunes générations, les valeurs de justice, de solidarité et de liberté pour lesquelles tant d'hommes et de femmes se sont battus et ont donné leur vie »*, a rappelé Kader Arif.

Le ministre a annoncé que cette dimension pédagogique sera très présente lors des commémorations du 70^e anniversaire du débarquement, en Normandie, qui se dérouleront l'année prochaine.

Scaër : Pierre Cavret mènera la liste de gauche



Les adhérents de la section socialiste ont désigné à l'unanimité (23 voix), Pierre Cavret pour mener la liste de gauche aux Municipales à Scaër. Cette désignation s'est déroulée en présence du député de la circonscription, Gilbert Le Bris et du Premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa. Tous deux ont apporté leur soutien à Pierre Cavret et à la liste de gauche qu'il mènera pour les élections municipales.

Annonces légales & judiciaires

CROISIÈRE SAMBA BREST
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1, ZI La Forêt - BP 21
44830 BOUAYE
510 593 847 RCS de NANTES

DÉCISION EN DATE DU 16 SEPTEMBRE 2013

Par décision en date du 16 septembre 2013, les associés ont décidé le transfert du siège social situé 1, ZI La Forêt - BP 21 - 44830 BOUAYE au 23, rue des Halles Saint Louis - 29200 BREST.

Le gérant de la société est Monsieur Jean QUERARD, demeurant La Robardière - BP 21 - 44830 BOUAYE.

Cette décision a entraîné la modification de l'article 4 des statuts.

La société sera immatriculée au RCS de BREST.

Pour avis.

**SCP AVOCATS OUEST CONSEILS
RIOU-PERREAU-JAN-LE FRIANT**
6, rue Saint-Marc - BP 21105
29101 QUIMPER CEDEX

LE GRAND CAFÉ
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 6 000 euros
Siège : 5, quai Cosmao
29150 CHATEAULIN
499 476 406 RCS QUIMPER

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 août 2013 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Cédric MARIETTE, demeurant Route de Kerinec - 29100 POUILLAN-SUR-MER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Route de Kerinec - 29100 POUILLAN-SUR-MER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de QUIMPER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

HALLAL CULINAIRE DIFFUSION
SARL au capital de 8 200 euros
Siège social : 35 bis, avenue de la Gare
29000 QUIMPER
RCS QUIMPER 449 996 537

Suivant délibération d'une Assemblée Générale Ordinaire du 23 août 2013, l'Assemblée a pris acte de la démission de Monsieur Guillaume Kerdiles de ses fonctions de co-gérant, à la date du 23 août 2013.

En conséquence la société fera l'objet d'une inscription modificative auprès du RCS de QUIMPER.

Pour avis,
La Gérance.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Avis rectificatif à l'annonce du 20 septembre 2013 relatif à la cession par la société **LE GRAND CAFÉ**, à Monsieur Philippe REVEL, du fonds de commerce exploité 5, quai Cosmao - 29150 CHATEAULIN, sous l'enseigne **LE GRAND CAFÉ** pour lequel le vendeur est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 499 476 406 RCS QUIMPER, il avait lieu de lire : fonds de commerce de bar brasserie.

Suivant acte reçu par Maître Marie-Agnès BROUDEUR, Notaire à PLEYBER-CHRIST, le 4 septembre 2013, enregistré au service des impôts des entreprises de MORLAIX, le 11 septembre 2013, bordereau n°2013/944 case n°1, a été constituée la société civile dénommée **SCI DU PLATEAU**, siège social : PLEYBER-CHRIST (29410), Kergompez.

Capital social : MILLE DEUX CENT EUROS (1 200 euros) divisé en 120 parts sociales de DIX EUROS (10 euros) chacune, numérotées de 1 à 120,

Constitué d'apports en numéraire.

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. À titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général.

Durée : QUATRE VINGT DIX NEUF (99) ans à compter de son immatriculation au RCS de BREST.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés : Nommé premier gérant de ladite société : Monsieur Alain Serge DELAIRE, arboriculteur, demeurant à PLEYBER-CHRIST (29410), Kergompez.

Par décision du 12 septembre 2013 à PLEYBEN, l'associé unique de la **SARL ESB Entreprise Bretonne de sellerie** en liquidation, au capital de 7 622,45 euros, siège 259, rue Jean Jaurès - 29200 BREST, 412 126 252 RCS BREST, a approuvé les comptes et prononcé la clôture de la liquidation. Dépôt au RCS de BREST. Le liquidateur : DUPUIS Gilles demeurant Linloued - 29190 PLEYBEN.

Par décision du 12 septembre 2013, l'associé unique de la **SARL ESB Entreprise Bretonne de sellerie** en liquidation, au capital de 7 622,45 euros, siège 259, rue Jean Jaurès - 29200 BREST, 412 126 252 RCS BREST, a décidé la dissolution anticipée, liquidateur amiable : DUPUIS Gilles demeurant Linloued - 29190 PLEYBEN, adresse du siège de la liquidation, dépôt au RCS de BREST.

EARL KERBU

EARL au capital de 13 796,63 euros
Siège social : Kerbuguet - 29233 CLÉDER
338 739 691 RCS BREST

Au terme d'une décision en date du 1^{er} septembre 2013, Monsieur Fabien BERROU demeurant 19, rue Poulennou - 29233 CLÉDER, associé unique, a pris acte de la démission de Madame Jacqueline BERROU et a accepté les fonctions de gérant pour une durée illimitée.

Pour avis,
La Gérance.

**Un de vos proches désire
recevoir Cap Finistère ?
Merci de nous transmettre
ses coordonnées.
cap-finistere@wanadoo.fr**